



Le 13 octobre 2014

## **Quelques bonnes raisons de voter CGT** **Pour les salarié(e)s qui tiennent à leurs instances représentatives** **CE, DP, CHSCT**

La question des seuils sociaux s'est récemment invitée dans le débat public. De quoi s'agit-il? Du nombre de salarié(e)s à partir duquel l'employeur est obligé de créer des instances représentatives du personnel, comité d'entreprise (CE), délégués du personnel (DP), CHSCT.

Le Medef n'a jamais caché son hostilité à ces institutions qui permettent d'assurer la représentation du personnel (au-delà de 10 salarié(e)s pour les DP, et de 50 pour le CE), et il propose d'en relever les seuils. Pourtant, bon nombre d'entreprises n'appliquent déjà pas la loi en matière de délégué(e)s du personnel et de délégué(e)s syndicaux,

Dans le grand mouvement de régression sociale que connaît la France, le patronat a réussi à se faire un allié de poids du gouvernement qui reprend l'argument jamais démontré qu'en réduisant la représentation des salariés on favoriserait la création d'emplois.

L'Allemagne, où les seuils sont nettement inférieurs, en est un parfait contre-exemple (que pour cette fois, le Medef se garde bien d'utiliser). En effet le seuil à partir duquel on a un délégué du personnel est de 5 salarié(e)s et de 10 salarié(e)s pour un comité d'entreprise. Et l'emploi ne se porte pas si mal chez nos voisins d'Outre-Rhin.

La CGT a déjà exprimé son opposition à ce projet et combat pour qu'au contraire, l'ensemble des salarié(e)s puisse bénéficier d'une représentation collective. D'autres syndicats ont malheureusement annoncé qu'ils étaient prêts à en discuter.

Plutôt que de réduire le rôle des IRP en ces temps de crise, il faudrait au contraire renforcer leurs prérogatives et les associer de plus près à la stratégie de l'entreprise. C'est ça une vision moderne de l'entreprise et de la démocratie sociale.

C'est donc un enjeu qui s'ajoute à tous les autres à l'occasion de ces élections professionnelles à FTV. Si l'on veut consolider nos instances représentatives, il faut que la participation soit massive. Il faut aussi faire le bon choix. Renforcer la CGT, le premier syndicat du pays et le plus combatif, c'est donner aux salarié(e)s le contre-pouvoir le plus efficace.

**Alors le 14 octobre**  
**pour renforcer vos**  
**instances**  
**représentatives,**  
**le meilleur choix,**  
**c'est**  
**voter CGT**

